

COMPTE-RENDU DU CODIR DU MARDI 14 JUIN 2022

Le mardi 14 juin 2022 s'est déroulé un CODIR de l'ASUL 8 Tennis de Table en présentiel sous la présidence de Monsieur FERRIERE Sylvain. Ce CODIR doit permettre de préparer l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra le vendredi 17 juin 2022.

ETAIENT PRESENTS :

- **Membres du Comité Directeur**

M. FERRIERE Sylvain : Président

M. CHAVEROT Gilbert : Trésorier

M. FICHANT Jean-François : Secrétaire

M. BERGMANN Paul : Membre du Comité Directeur – Gestion des équipes

M. BERTRAND Franck : Membre

- **Invités**

M. HELBERT Hugo : Entraîneur salarié

- **Excusés**

Mme PALMER Karine : Membre

M. DEVILLE Nicolas : Membre

M. CORSINI Laurent : Vice-Président

M. ARMONY Mickael : Entraîneur apprenti

La séance a commencé à 19h.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

1) Préparation de l'Assemblée Générale du 17/06/2022

1) Préparation de l'Assemblée Générale du 17/06/2022

La prochaine Assemblée Générale annuelle est prévue le vendredi 17/06/2022 à 19h dans notre salle.

Pour cette Assemblée Générale, il est obligatoire de faire voter par le Conseil d'Administration le futur budget prévisionnel 2022-2023 qui sera présenté vendredi.

M. CHAVEROT commence par faire le bilan des comptes de la saison en cours qui est quasiment bouclé. Le budget prévisionnel 2021-2022 prévoyait un déficit de -10 000 € et au final, le bilan réel de cette saison sera positif de quelques milliers d'euros. Cette année, l'impact de la forte réduction COVID ne sait pas fortement fait ressentir sur les comptes car il y a eu un nombre important de nouvelles licences. Les recettes des stages sont en légère baisse mais les mises à disposition d'Hugo pour des stages Comité ou Ligue compense cette baisse.



Ce qui n'était pas forcément prévu cette année et qui impacte le budget du club est l'augmentation de la facture du club de Saint-Jean à l'ASUL. En effet, les autres années, la facture était autour des 4 000€ et cette année la facture est de 8 000 €. De plus, il y a eu une forte hausse d'achat de matériel pour nos licenciés.

Après ce bilan comptable de l'année en cours, le trésorier présente son bilan prévisionnel pour la saison prochaine.

Tout d'abord, il explique que la volonté d'avoir 2 salariés à temps plein devrait représenter une masse salariale de 68 000 € pour la saison prochaine. Malgré le peu de candidature à l'offre d'emploi, le souhait est de continuer à trouver un deuxième salarié à temps pleins pour la saison prochaine. D'autres pistes sont étudiées en parallèle avec de possible temps partiels ce qui représenterait une masse salariale mais importante.

Ensuite, le prévisionnel se base sur un même nombre de licencié qui payeront les mêmes prix des licences avant la grosse remise COVID. Les prix des licences n'augmenteront pas l'année prochaine et seront ceux qui étaient les mêmes depuis 3-4 saisons.

Enfin, ce budget prévisionnel mise sur une enveloppe de subvention un peu plus élevé car il faudra retravailler nos dossiers pour proposer des projets différents pour obtenir plus de subventions notamment de l'ANS.

Au final, le budget prévisionnel présenté indique un possible déficit de – 11 000 € sur la saison 2022-2023. Ce déficit ne mettra pas en péril les finances du club dans l'immédiat car les fonds propres sont encore importants mais il ne faudra pas que cela se répète plusieurs années de suite pour la santé financière de l'association.

Ce budget prévisionnel 2022-2023 est adopté à l'unanimité des personnes présentes et sera présenté à la prochaine Assemblée Générale le vendredi 17 juin.

Ce CODIR a continué sur un point sur les futurs maillots à partir de la saison prochaine. Un choix a été retenu sur le style de maillot et il s'agira maintenant de faire des ajustements sur le positionnement des logos des partenaires institutionnels et privés que nous avons trouvé. En terme de volume, il s'agira d'acheter 150 maillots ce qui représente environ 6200 €. Le club demandera une participation de 25€ aux adhérents qui souhaitent l'acquérir.

Enfin, un point a été fait sur la présentation de l'Assemblée. Pour le moment, les éléments sont les suivants :

- Bilan sportif : réalisé par Paul
- Bilan financier : réalisé par Gilbert
- Bilan des licenciés : à faire par Jean-François
- Challenge progression : réalisé par Paul
- Bilan Arbitrage : réalisé par Paul
- Rapport moral : à faire par Sylvain
- Bilan communication : réalisé par Franck

Jean-François va mettre en commun les différents éléments d'ici la fin de la semaine pour l'Assemblée.

Pour la logistique, Franck s'occupera des courses pour le pot de l'amitié et regardera pour amener son rétroprojecteur. Sylvain demandera à la maman de Luc Maillet pour récupérer l'écran de projection. Une feuille d'émargement sera imprimée pour faire signer les personnes présentes. Les fiches d'inscriptions seront également actualisées pour cette fin de semaine.

Enfin, cette assemblée se termine par la fixation des ouvertures de la salle pendant les grandes vacances. L'idée est d'ouvrir en jeu libre les mardis et jeudis soir de 19h à 21h tout le mois de juillet, de fermer les 15 premiers jours du mois d'août et de reprendre lors des stages de fin août.

Fait à Lyon, le 15/06/2022

Secrétaire
FICHANT Jean-François



Président
FERRIERE Sylvain

Certifié conforme

